

culture et vie associative

Le service « Culture et Vie associative » est dans sa deuxième année d'existence. La Politique Culturelle que nous entendons mener est toujours celle de l'accès pour tous à la culture, avec une programmation variée et de qualité. Nous n'avons pas ménagé nos efforts lors de ce 1er trimestre ! Dans le cadre du "Printemps des Poètes", le Service Culture, avec de nombreux partenaires, vous a proposé un mois de "Mars en Folie".

Dans la même semaine, les Laurisais ont pu assister à la représentation de « Bajazet », pièce de Jean Racine, jouée par la troupe de la comédie française (minibus de la culture - Avignon), à un spectacle interactif tout public « la belle » (Giulia Ronchicé & Cie), à une représentation de théâtre d'improvisation (Cie La limax) ! Les « tout-petits » n'ont pas été oubliés avec un spectacle musical et visuel, « Dans ma forêt » (Cie Okkio).



Le concours de poésie a eu un grand succès. Et la remise des prix à la « Galerie de l'Ours » a été un joli moment de rencontre.

Des ateliers créatifs, une « cabine-photo » Big Smile, un kamishibai, un mini-cinéma, un spectacle musical « Boom mon bœuf » (Cie la Roda)... ont animé la journée de clôture !

A cette programmation, s'ajoutent les nombreux événements organisés par les associations et autres acteurs locaux.

En effet, nous sommes nombreux à Lauris, à avoir envie d'échange et de partage, et nous savons tous le rôle incomparable que jouent les associations dans notre village. Aussi, avons-nous invité les responsables d'association à une réunion afin de présenter le bilan de nos actions, et échanger sur les projets de chacun, mais également réfléchir à un projet commun.

Le désir d'un événement qui nous rassemble et nous ressemble, est très fort !

Toutefois, cette belle énergie ne doit pas nous faire oublier que certaines associations souffrent de la baisse du nombre de bénévoles et de la faible mobilisation de ces derniers. C'est notamment le cas de l'association « Fiesta Carnaval » qui recherche des personnes motivées pour prendre la relève et faire vivre à nouveau le carnaval et la fête d'halloween à Lauris.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous manifester (fiestacarnaval84360@gmail.com).

Vous pouvez également nous contacter pour nous faire connaître vos envies et vos compétences pour aider, même ponctuellement, une association.

Ensemble, nous allons continuer à animer notre beau village et de nombreuses festivités sont à venir. Aussi, si vous souhaitez connaître les événements qui se déroulent à Lauris, inscrivez-vous à notre lettre « Rendez-Vous » en communiquant votre mail à l'adresse suivante : culture@lauris.fr

Finances

Point sur les budgets

Le budget réalisé/maitrisé en 2018, a été approuvé à la majorité, et dégage une marge excédentaire + 5% du fonctionnement/ investissement.

Nous allons proposer pour le prochain exercice 2019 des investissements qui vont s'inscrire dans le temps :

- Acquisition de matériel dans les écoles maternelles et primaires: rénovation de la toiture de l'école maternelle, acquisition de matériel pédagogiques et de mobilier pour les deux établissements scolaires.

- Poursuite du Programme de rénovation de l'isolation thermique des bâtiments communaux.

- Poursuite du programme de rénovation des toitures : Dojo, école maternelle, bâtiments annexes au Foyer Rural.

- Programme de construction du nouveau Restaurant scolaire : l'ordre de service de démarrage de chantier datant du 19 octobre 2018, l'exercice 2019 sera consacré à l'exécution du marché de travaux. Le programme de travaux, hors marché de maîtrise d'œuvre, est fixé à ce jour à un montant d'investissement de 1 547 350.00€ HT.

- Programmation de la 4ème tranche de rénovation des installations d'éclairage public : le montant inscrit au budget primitif pour cette quatrième tranche sera de 50 000€.

- Programme des travaux de réhabilitation du Centre Ancien : lancement du marché de travaux de la 4ème tranche. Les travaux inscrits sur l'exercice budgétaire 2019 seront les travaux de la tranche ferme, travaux Rue de la Pompe et Rue Beysson.

- Programme de travaux de Réaménagement du Jardins du château: la 2ème tranche de travaux représente un investissement de 858 854.81€ TTC. Les travaux ont débuté en novembre 2018 et devraient être achevés à l'automne 2019.

- Programme de travaux liés à l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

- Programme relatif à la vidéo protection.

- Programme d'installation de la Fibre – 2nd plan de déploiement de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

- Poursuite du programme de travaux de rénovation des voies communales et des chemins ruraux avec une enveloppe budgétaire 2019 de 600 000€.

- Programme d'acquisition de nouveau matériel technique : achat d'un nouveau tractopelle, achat d'un nouveau véhicule pour le service entretien des bâtiments.

- Programme d'aménagement du Parc de Loisirs : le programme de travaux s'élève à un montant de 448 652.90€ HT. Les travaux ont débuté en début d'année 2019 et devraient s'achever en mai prochain.

- Préparation du programme de l'Espace Jeunes : le programme, est en cours d'élaboration afin de lancer la consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

- Programme d'aménagement de l'ensemble du cimetière: aménagement des allées, programme de travaux pour l'aménagement des extensions du cimetière. Un programme est en cours d'élaboration afin de lancer la consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre au plus tôt.

- Poursuite de la procédure d'élaboration du PLU : arrêt et approbation du projet de PLU en 2019.

- Elaboration du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.

- Acquisition de la propriété Ravoire réalisée : lancement de la consultation en 2019 pour une étude de faisabilité et de programmation de l'espace dédié.

- Extension de l'espace buvette du jeu de boules et abris-terrasse; coût 19 575 € HT.

Yolande Duchanaud

Feux de forêts

Rappels importants à l'approche de l'été



BARBECUES
Utilisez des BBQ collés aux façades avec un conduit de cheminée, une grille pour brûler et un point d'eau à proximité. Un coupe-bras peut s'avérer très utile.
RISQUES : Les BBQ mobiles sont dangereux : risque de renversement, positionnements sous des arbres.**ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX**
Ils encadrent dans chaque département - l'emploi du feu et les dérogations. **Conseils** : broyez sur place, compostez ou évacuez en centre d'apports vos déchets verts.**RESPONSABILITÉ**
Les auteurs, même involontaires d'un incendie sont systématiquement recherchés et poursuivis. Les auteurs d'un départ de feu par imprudence, peuvent être sanctionnés. Ils peuvent être passibles d'une amende de 3750 euros et d'un emprisonnement de 6 mois. Ces sanctions peuvent être aggravées si les dégâts causés à des tiers sont importants. Ne pas se déclarer en cas de responsabilité d'un incendie par négligence, est un délit pour inaction fautive, lourdement condamné.

BRÛLAGES
Les brûlages des résidus végétaux sont interdits (sauf dans le cas de produits du débroussaillage).
RISQUES : L'usage du feu est toujours dangereux et c'est une nuisance pour vos voisins. Les incriminations libèrent dans l'atmosphère des gaz toxiques polluants et des particules fines.

EN VOITURE
NE JETEZ PAS DE MÉGOT



EN FORÊT
PAS DE FEU DE CAMP, DE CIGARETTE NI DE BARBECUE

CODE FORESTIER : Toute l'année en forêt, il est interdit de faire du feu. Ces dispositions s'appliquent aussi à l'interdiction de fumer en forêt.
RISQUES : Pousés sur le bas-côté et tombés dans une végétation très sèche, un mégot peut déclencher un départ de feu.
IDEE REQUIE : Un mégot ne peut pas mettre le feu.
FAUX : Les trépanes, les autorégulateurs, les autorégulateurs augmentent significativement la probabilité d'une éclipse. Sur le bas-côté, évitez de stationner sur les bandes herbeuses. Le pot catalytique de votre véhicule peut provoquer un début d'incendie.

SACTIONS
MÉGOTS : Les automobilistes surpris à jeter sur la route leur mégot, peuvent être verbalisés (135 euros) par les agents autorisés (gendarmerie, police, ONCFS, DNF, DOTM...).
CIRCULATION : Le stationnement et la circulation sur les pistes forestières sont strictement réglementés (135 euros d'amende). La circulation en forêt hors des pistes est interdite à tout véhicule (1500 euros d'amende).

CAMPAGNE 2019 RÉALISÉE PAR : République Française, Département de Vaucluse, VALABRE, REGION SUD, PREFECTURE ALPES CÔTE D'AZUR.

en savoir plus www.prevention-incendie-foret.com

CAMPAGNE 2019 RÉALISÉE PAR : République Française, Département de Vaucluse, VALABRE, REGION SUD, PREFECTURE ALPES CÔTE D'AZUR.

en savoir plus www.prevention-incendie-foret.com

Séniors EN VACANCES

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lauris, en partenariat avec l'A.N.C.V. propose aux personnes retraitées un séjours de 8 jours au village vacances "Lou Capilette" à Vogüe en Ardèche, du 14 au 21 septembre 2019.

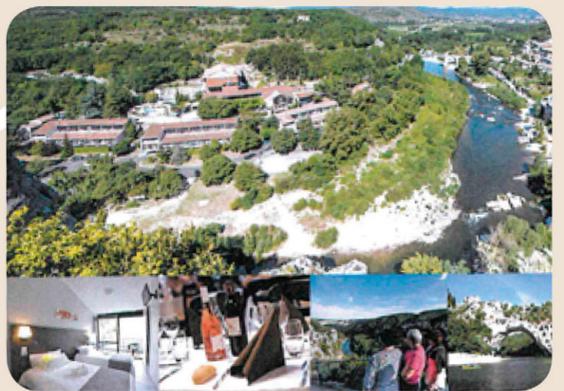
De nombreuses excursions et visites vous attendent dans les paysages magnifiques des gorges de l'Ardèche. L'espace détente & SPA de 400 m² est situé au calme et au milieu d'une pinède avec vue imprenable sur le village de Vogüe et ses falaises.

Pension complète en chambres "Confort" : 402€ par personne en chambre double. Aide de 160 € pour les personnes non imposables.

Le transport est assuré gratuitement en mini-bus par la mairie de Lauris.

Nombre de places limitées ! Renseignements et inscriptions : C.C.A.S. de Lauris : 04 90 08 20 01

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 12 AVRIL 2019



André Girod nous a quitté

André Girod, ancien adjoint au maire sous l'ancienne mandature, nous a quitté. Il a participé à l'animation de notre communauté, il a ouvert les « JARDINS DE MAGALI » pour nous apporter la culture. Merci André pour tout ce que tu nous a donné.

André Rousset, votre Maire

Lettre aux Laurisaisiens

Informations municipales
N°13 - Avril 2019
Ville de LAURIS



édito

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ ...

Profitons-en pour passer un bon coup de balai sur nos idées négatives. Arrêtons les discours négatifs, faisons le ménage de printemps. La bouteille est aussi à moitié pleine.

La nature se réveille dans toute sa splendeur, ouvrons-nous aussi aux idées positives.

L'énergie nouvelle du printemps, synonyme de renouveau, est le moment pour mettre en route de nouveaux projets, pour semer les graines de la vie future.

Le printemps c'est aussi plus de détente, de sorties, de nature, de plaisirs simples. Essayons de sortir du consumerisme à tout prix. Nous ne serons pas plus heureux en consommant toujours plus. Nous sommes en transition à tous les niveaux (énergétique, écologique, social, politique...) et je pense que c'est par le bas que cela se fera.

Je veux rencontrer le ministre de la santé. Lors du congrès des maires 2017 à Paris, devant les milliers d'édiles, puis une autre fois à Bédarides, elle avait déclaré préférer reconvertir notre hôpital de Roquefraïche plutôt que le fermer. S'il ferme il deviendra un lieu de non-droit, un squat (Cf. sur Google la situation comparable de l'hôpital de Pierrefeu du Var). Il faut lui conserver une vocation médicale ou médico-sociale.

L'Agence Régionale de Santé (I.A.R. S) a financé une étude qui propose sur le site la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de plus de 110 lits. C'est la famille POUCEL de LAURIS qui a fait un don pour créer cet hôpital. Nous devons ne pas en faire n'importe quoi.

Le groupement hospitalier de territoire (le G.H.T) a exclu les élus locaux des lieux de décisions. Aujourd'hui les élus Laurisaisiens n'ont plus rien à dire !

Ce souffle de vie de printemps me pousse sur Paris en courant afin d'obtenir une audience auprès de notre ministre de la santé Agnès BUZYN.

Les médias (TV, quotidiens, magazines) ont fait passer mon message qui est aussi le vôtre.

La situation a même été évoquée au sein de l'Assemblée Nationale par notre député J.C BOUCHET. Lauris a fait partie des débats du palais Bourbon !

L'essentiel reste toutefois à faire. Il passera par chacun de nous, dans la durée et dans l'effort.

« C'est dans l'effort que l'on trouve la satisfaction et non dans la réussite. Un plein effort est une pleine victoire » GANDHI.

Nous vivons tous ensemble et formons une réelle communauté, attachée à son village, à sa tranquillité. C'est par l'action et l'engagement de tous que nous saurons conserver le bénéfice de nombreuses années de travail et d'effort pour l'amour de notre commune.

Que la vie soit toujours aussi douce à LAURIS ! Bon printemps à tous.

André ROUSSET, votre Maire.

Hôpital de Roquefraïche Ce n'est pas l'épilogue.

Je tiens à remercier notre député Jean Claude BOUCHET, l'intersyndicale de l'hôpital intercommunal Cavillon-Lauris, ainsi que tout le personnel et les Laurisaisiens qui ont participé à la manifestation du Samedi 23 mars 19 au rond-point de la gare. Roquefraïche est notre hôpital de proximité. Nos parents y ont été soignés, guéris ou y sont décédés. L'avenir du site est notre affaire, c'est l'affaire de tous.

Le 23 Mars je suis parti pour Paris en courant afin de faire connaître la situation de notre hôpital et d'essayer de rentrer en contact avec Madame BUZYN, notre ministre de la santé.

Par la voix de notre député l'hôpital de Lauris a été évoqué au sein de l'Assemblée Nationale à deux reprises.

J'ai eu au téléphone le ministère à trois reprises dont un contact avec le directeur de cabinet de la ministre.

J'attends maintenant une invitation pour une audience auprès de Mme BUZYN, comme l'a indiqué le directeur de cabinet.

Nous sommes tous concernés par l'avenir du site de Roquefraïche. L'échéance de la fermeture est fixée à 3 ou 4 ans. Je verrais bien ensuite une réorientation toujours dans le secteur médical ou médico-social.

Si cela n'est pas possible il faudra envisager une étude à 360 degrés. Si rien ne débouche il faudra tout détruire pour éviter que ce domaine ne devienne un lieu de non-droit, de trafics, de squats avec des risques énormes d'incendies. J'ai prévenu le préfet à ce sujet.

Nous sommes au début du recul et de l'analyse de la situation qui nous permettront de convertir, ou pas ce lieu.

Lauris et ses représentants doivent être présents au moment des négociations. C'est l'inverse qui est prévu dans le fonctionnement du Groupement Hospitalier de Territoire (Le G.H.T est un dispositif prévu par la loi de santé 2016).

Les élus du territoire sont exclus du G.H.T. Madame la ministre, lors des derniers débats au sein de l'Assemblée Nationale a déclaré que le maire de Lauris sera invité à participer. Mon périple aura, au moins permis cela, de faire connaître la situation de notre hôpital et de rencontrer la ministre.

André Rousset, votre maire.



Voir "ZOOM" Page 2

